

**FRANCE****INTERVIEW // JEAN-PIERRE BOISIVON***

« L'Education nationale est très ambiguë »

Les candidats sont-ils à la hauteur des enjeux ?

Cela fait quarante ans que tous les présidents et ministres plaident pour l'apprentissage et fixent des objectifs ambitieux. Sans succès. Aujourd'hui, tous les candidats y sont favorables, sauf un, Jean-Luc Mélenchon, peut-être parce qu'il a été ministre de l'Enseignement professionnel et qu'il connaît l'opposition des syndicats des lycées professionnels. Emmanuel Macron, Marine Le Pen et François Fillon avancent beaucoup de propositions, mais selon deux philosophies différentes.

Lesquelles ?

Pour Marine Le Pen, mais aussi François Fillon, l'apprentissage au fond se destine aux jeunes qui connaissent des ratés dans leur scolarité. Ils préconisent d'abaisser l'âge d'entrée à 15, voire 14 ans, comme s'il ne fallait pas traîner. Emmanuel Macron se place dans une perspective plus moderne qui voit dans l'apprentissage un mode de formation efficace pour les jeunes et la collectivité dans lequel on ne peut pas s'engager sans maîtriser les fondamentaux. Il prévoit d'ailleurs un sas de rattrapage.

Quelle est la position de l'Education nationale ?

Elle est très ambiguë. A l'issue de la grande conférence sociale de 2014, Najat Vallaud-Belkacem a écrit aux recteurs en leur fixant un objectif de passer de 40.000 à 60.000 apprentis. C'est dérisoire ! Le taux d'apprentissage dans les lycées professionnels stagne autour de 9 % du fait de

l'opposition des enseignants.

A quoi cette opposition tient-elle ?

J'y vois deux raisons. La première, qui peut être réglée facilement, porte sur certains dispositifs administratifs ubuesques. Les heures d'enseignement en apprentissage, par exemple, sont comptabilisées comme heures supplémentaires, moins bien rémunérées que celles dispensées dans les Greta, ces structures de l'Education nationale pour la formation des adultes. Dans la même veine, plus un lycée professionnel développe l'apprentissage, plus il y a de chances que le rectorat lui supprime des postes.

La deuxième raison est plus sérieuse. Les professeurs en lycées professionnels pensent que l'apprentissage dégradera leurs conditions de travail. Ce n'est probablement pas faux. Cela tient à la difficulté de définir une obligation de service en heures hebdomadaires alors que les apprentis partagent leur temps entre les classes et la société où ils sont en contrat. C'est la question de l'annualisation du temps de travail qui se profile. Si l'on veut développer l'apprentissage dans les lycées professionnels, l'Etat doit donc ouvrir une négociation sur les droits acquis.

Peut-on doubler le nombre d'apprentis en un quinquennat ?

Les Britanniques l'ont fait, en passant de 400.000 apprentis à 800.000 entre 2010 et 2015. Si on y arrive en deux quinquennats, ce sera bien.

Ce qui suppose aussi de remédier au déficit d'image...

C'est surtout le cas dans le secon-

naire, beaucoup moins dans le supérieur. C'est un obstacle du point de vue des jeunes ou des familles, mais qui n'est pas lié à l'apprentissage en soi. Pour traiter le problème, il faut dire clairement aux jeunes que s'ils s'engagent dans une formation de niveau CAP ou bac pro en alternance, ils pourront poursuivre au-delà. En théorie, c'est possible. En réalité, ça ne l'est pas. Des dizaines de milliers de jeunes chaque année veulent poursuivre leurs études, mais cela suppose des voies adaptées. De manière corollaire, l'apprentissage doit devenir un standard de formation au même titre que les parcours académiques.

Propos recueillis par A. R.

**Professeur émérite à Paris-II Panthéon-Assas*



Jean-Pierre Boisivon est co-auteur, avec Henri Lachman, d'une note sur l'apprentissage pour Terra Nova et l'Institut Montaigne.